CYCLE DE WEBINAIRES

ENJEUX DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN MILIEU RURAL

9 MARS 2026

WEBINAIRE #1

DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE RURALE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ : PRATIQUES INSPIRANTES ET FACTEURS DE RÉUSSITE

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

PACTE DES SOLIDARITÉS

OCCITANIE

ORDRE DU JOUR

I. INTRODUCTION

II. PRÉSENTATION DES PACTES LOCAUX DES SOLIDARITÉS (PLS)

III PRÉSENTATION DE L'AMI "PAUVRETÉ EN MILIEU RURAL"

IV. TÉMOIGNAGES

V. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'AMI

VI. FACTEURS DE RÉUSSITE D'UNE STRATÉGIE LOCALE DE LCP

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
Liberté Égalité Fraternité

PACTE DES SOLIDARITÉS

OCCITANIE

LE PACTE DES SOLIDARITÉS

QUATRE PRIORITÉS THÉMATIQUES

- Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance
- Amplifier l'accès à l'emploi pour tous ;
- Lutter contre la grande exclusion par l'accès aux droits ;
- Construire une transition écologique et solidaire.

DÉCLINAISON TERRITORIALE

- Les contrats locaux des solidarités (CLSol) conclus entre l'État et les conseils départementaux, et entre l'État et les métropoles
- Les Pactes locaux des solidarités (PLS) menés à plus petite échelle auprès des EPCI identifiés par la préfecture de région comme étant prioritaires

LES PACTES LOCAUX DES SOLIDARITÉS

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
Liberté Égalité Fraternité

PACTE DES SOLIDARITÉS

OCCITANIE

MÉTHODOLOGIE

1. **Pilotage** : préfet de département + Commissaire + Services déconcentrés de l'Etat + sous préfets d'arrondissement
2. **Gouvernance locale** : importance de la dynamique partenariale (collectivités, services de l'Etat, assos, entreprises, personnes concernées) => mobilisation des forces vives du territoire
   a. Émergence de 2 à 3 priorités stratégiques
   b. Possibilité de créer une instance ou de s'appuyer sur une existante
3. **Identification et mise en œuvre de actions** : pilotes et actions précis (pas de flou accepté) + comité technique + élaboration d'indicateurs d'évaluation + mesure d'impact
4. **Contribution des partenaires** : mobilisation de moyens humains, logistiques ou financiers. Adoption d'une logique de conférence des financeurs et mobilisation si possible de financements européens
5. **Format** : laissé à l'appréciation mais signature d'un document engageant les acteurs mobilisés
6. Crédits locaux qui doivent être entièrement engagés

Des pactes à penser comme des espaces d'innovation sociale.

LES PACTES LOCAUX DES SOLIDARITÉS

LES PROJETS

Porteur du projet	**Intitulé du projet**	**Territoire concerné**	**Rattachement du projet aux axes**	**Publics précaires concernés**
CIAS CARCASSONNE AGGLO SOLIDARITE	« Les services de la Petite Enfance accessibles à tous »	PERIMETRE DE L'EPCI	1	Les enfants et les familles issues principalement des zones QPV
LE GRAND NARBONNE COMMUNAUTE D AGGLOMERATION	MOB'INESS	EPCI du Grand Narbonne	2	les jeunes vulnérable de 18 - 30 ans et les grands précaires de plus de 30 ans
CHORUS	Lutter contre les inégalités dans l'accès à la mobilité afin de favoriser l'accès à l'emploi des plus précaire	Decazeville	2 4	Ce projet vise les personnes en situation de précarité : demandeurs d'emploi, travailleurs pauvres, les jeunes majeurs, les séniors, les familles monoparentales, les bénéficiaires de minima sociaux
CA ALES AGGLOMERATION	Enrichir les dispositifs d'aide alimentaire sur le territoire afin d'améliorer la qualité d'alimentation et l'accompagnement des bénéficiaires.	72 communes d'Alès Agglomération	4	les grands précaires
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CC COEUR ET COTEAUX DU COMMINGES	AMI Pacte Territorial des Solidarités	Coeur Coteaux Comminges	1 2 3	les jeunes
CC Hauts Tolosans	Formation adaptée et accélérée au permis de conduire	CC des Hauts Tolosans	1 2 3	Publics précaires concernés jeunes et adultes en récherche d'emploi
COMMUNAUTE DE COMMUNES ARMAGNAC ADOUR	Création d'espace ressources "Maison des Parents"	Armagnac Adour	1	Les enfants et leurs parents
QUATORZE	Accompagner et former les habitants du bidonville Zenith 1 à améliorer leurs conditions de vie	Montpellier Méditerranée Métropole	1 2 3 4	habitants de bidonville

LES PACTES LOCAUX DES SOLIDARITÉS

LES PROJETS

Porteur du projet	**Intitulé du projet**	**Territoire concerné**	**Rattachement du projet aux axes**	**Publics précaires concernés**
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION HERAULT MEDITERRANEE	Pacte Local de Solidarité communauté d'agglomération Hérault Méditerranée	Commune de Pézenas pour TZCLD - Communes d'Agde et de Pézenas pour le renforcement des permanences Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) - Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée pour l'appui à la définition d'une politique sociale d'intérêt communautaire	2 3	Personnes privées durablement d'emploi - Jeunes et familles - personnes en situation de précarité
COMMUNE DE LUNEL	Les Petits Pas	Commune de Lunel	1 2 3	Familles en situation de fragilité et leurs enfants en bas âge
CROIX ROUGE INSERTION	INITIAL +	Communauté de Communes du Clermontais	2	les grands précaires
TZCLD Lodève EBE L'abeille verte	TZNR Lodève	LODÈVE	2	salariés et demandeurs d'emploi inscrits dans le projet TZCLD
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DU GRAND CAHORS	Soutien aux familles monoparentales du Grand Cahors	Grand Cahors	1 2 3	les familles monoparentales
PETR Sud Lozère	Agir en faveur de la lutte contre le non recours et renforcer l'autonomie des publics vulnérables en Sud Lozère	Sud Lozère	1 2 3	jeunes / familles monoparentales / grands précaires / travailleurs pauvres / séniors , personnes isolées, personnes en situation de handicap, personnes sans voiture ou permis, ou en incapacité de conduire
CC DU PAYS DE TRIE ET DU MAGNOAC	Pacte local des solidarités de la Communauté de communes du Pays de Trie et du Magnoac	CCPTM	1 3 4	les enfants,les familles, les jeunes et les séniors, les femmes
COMMUNAUTE DE COMMUNES AGLY-FENOUILLEDES	Mise en oeuvre d'une itinérance multi services (aller vers) sur le territoire du Fenouilledes	EPCI	1 3	Les familles, enfants, jeunes précaires du territoire
COMMUNAUTE DE COMMUNES ROUSSILLON CONFLENT	Mobiliser un réseau de partenaires pour développer des actions de lutte contre la précarité de tous les publics et ce dès l'enfance	EPCI Roussillon Conflent composé de 16 communes membres	1 3	Enfants, jeunes et familles vulnérables plus largement publics précaires

L'AMI "PAUVRETÉ EN MILIEU RURAL"

UN APPEL À MANIFESTATION D'INTERET EXPÉRIMENTAL

Lancé en 2023 pour une durée de 24 mois, articulé en deux phases complémentaires :

- Phase 1 – Diagnostic territorial approfondi, entièrement financée par le Commissaire ;
- Phase 2 – Mise en œuvre d'un plan d'action, cofinancée à 50 % avec l'EPCI.

Les territoires éligibles devaient être situés en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), avec un taux de pauvreté supérieur ou égal à 20%, ou un potentiel fiscal inférieur à 200 €/habitant. Trois EPCI ont été retenus : la Communauté de communes du Haut Vallespir (Pyrénées-Orientales), la Communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois (Tarn), la Communauté de communes du Piémont Cévenol (Gard).

L'expérimentation visait à tester, dans des contextes ruraux variés, une démarche permettant :

- D'**objectiver les fragilités existantes** à travers un diagnostic complet (quantitatif, qualitatif, partenarial) ;
- De **structurer une stratégie d'action** cohérente, pragmatique et adaptée aux réalités locales ;
- De **renforcer la coopération** entre acteurs institutionnels, associatifs et professionnels de terrain ;
- De **favoriser l'implication des habitants**, élément indispensable mais difficile en milieu rural ;
- Et enfin, de **préfigurer une politique publique régionale de lutte contre la pauvreté rurale**, transférable à d'autres territoires.

TEMOIGNAGES

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

PACTE DES SOLIDARITÉS

OCCITANIE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
Liberté Égalité Fraternité

PACTE DES SOLIDARITÉS

OCCITANIE

UN CIAS COMME OUTIL AU SERVICE D'UN PROJET DE TERRITOIRE

Ce territoire rural de **14 communes et environ 6 400 habitants** présente un taux de pauvreté de 18 %, un taux élevé de ménages non imposables (62 %) et un potentiel fiscal de 183,29 €/habitant. Les problématiques sociales sont fortement liées à l'isolement géographique, le vieillissement et l'isolement social, la faiblesse de l'offre de mobilité, la présence importante d'assurés agricoles aux revenus modestes, la dégradation du parc de logements et bien d'autres.

Monts d'Alban et Villefranchois
Communauté de Communes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL

RENFORCER LE MAILLAGE TERRITORIAL

Plus vaste que les autres territoires, la CC du Piémont Cévenol rassemble **34 communes et 22 029 habitants**, avec un taux de pauvreté de 18,6 % et un potentiel fiscal de 183,44 €/hab.

Plusieurs caractéristiques pèsent sur le quotidien des habitants : attractivité résidentielle et vieillissement, taux élevé de jeunes de 15-24 ans sans emploi ni formation (21,4 %), important déficit en logements sociaux, habitat dégradé (près de 10 % de logements), mobilité contrainte dans un territoire mal desservi.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'AMI

LES COOPÉRATIONS COMME FACTEUR DE RÉUSSITE

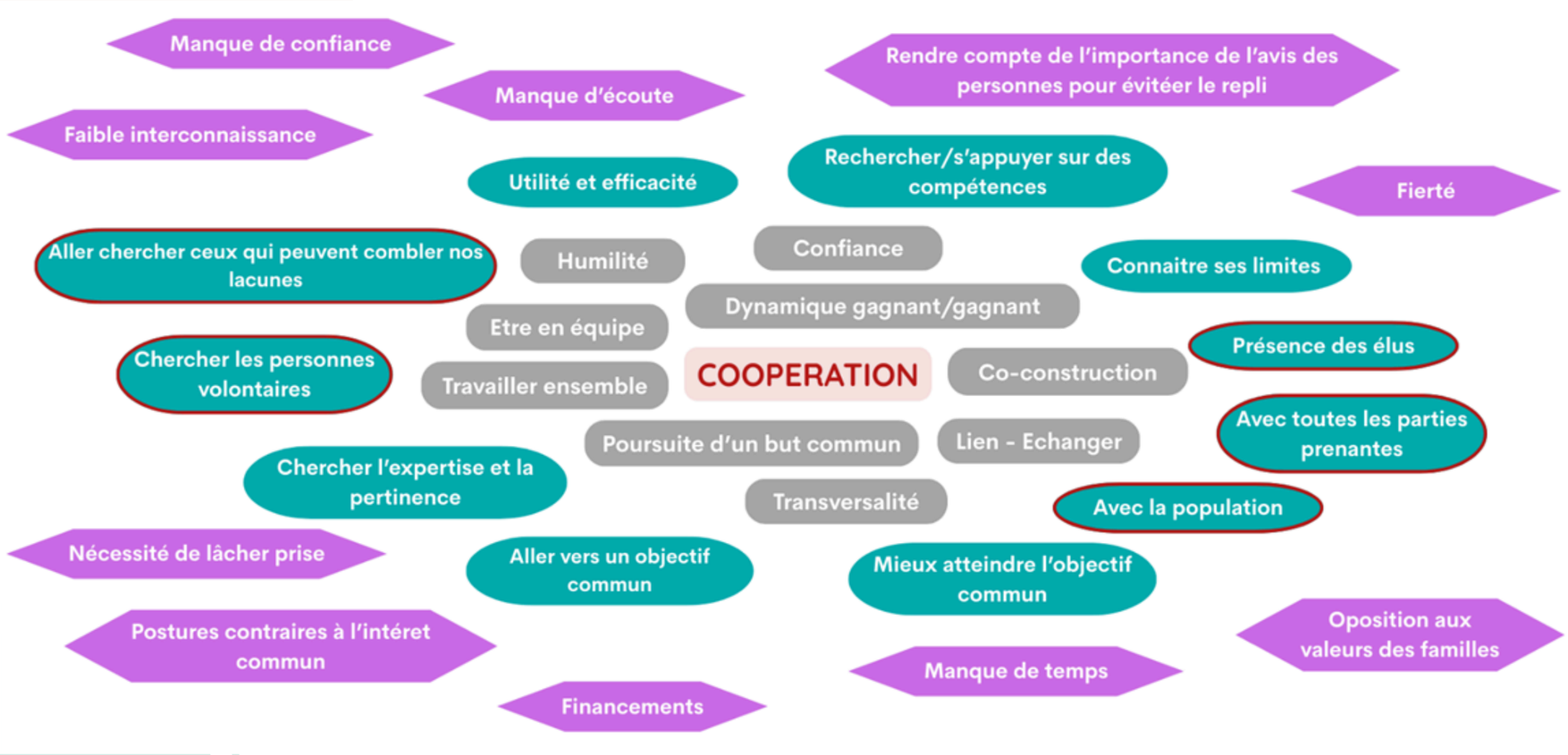

Dans le cadre de la dernière rencontre des EPCI lauréats de l'AMI, les participants ont collectivement identifié :

- ce que recouvre le **champ sémantique de la coopération** (éléments en gris) ;
- l'**intérêt à coopérer** et les **acteurs concernés** (éléments en bleu);
- les **freins et limites** rencontrés dans la mise en œuvre concrète des démarches partenariales (éléments en violet).

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'AMI

EFFETS DE L'AMI SUR LES TERRITOIRES

Les effets de l'AMI ont été analysés à trois niveaux :

- **Politique** : Cette expérimentation a contribué à légitimer la prise en compte de la pauvreté en milieu rural, à fédérer progressivement les élus autour de ces enjeux et à inscrire ces questions dans les dynamiques territoriales (pactes locaux de solidarités, projets de territoire, etc.).
- **Technique** : La démarche a favorisé la transversalité entre services, le développement de nouvelles compétences et une meilleure structuration des projets (diagnostics partagés, fiches actions, coordination interne, etc.).
- **Pour les publics** : Les diagnostics ont permis aux intercommunalités de disposer d'une connaissance plus fine des besoins et des situations de pauvreté/précarité, même si les effets concrets sur les publics restent encore majoritairement à consolider dans la durée.

Cet AMI a donc constitué un **levier structurant pour impulser des dynamiques partenariales durables,** renforcer l'organisation interne des intercommunalités et préparer une projection politique intercommunale de la lutte contre la pauvreté à partir de 2026.

QUELS FACTEURS DE RÉUSSITE ?

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
Liberté Égalité Fraternité

PACTE DES SOLIDARITÉS

& OCCITANIE

POUR CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE RURALE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Deux grands principes :

- Penser l'intérêt à mutualiser
- Penser l'importance de créer une culture commune

1. **Se doter d'une gouvernance et d'une ingénierie dédiée**
   a. S'assurer qu'une personne ou une équipe coordonne le projet au quotidien
   b. Installer une gouvernance claire, stable et active
   c. Identifier les acteurs locaux susceptibles d'intégrer la démarche
2. **S'appuyer sur une réalité objectivée du territoire**
   a. Produire un diagnostic partagé du territoire qui permette ensuite de définir les priorités locales
   b. Adapter le format du diagnostic à son usage final et aux ressources disponibles
3. **Définir un programme d'action réaliste, lisible et adapté aux réalités locales**
   a. A partir des priorités, construire une feuille de route : quelles actions ? Quels partenaires ? Quels indicateurs de suivi et d'évaluation ? Quelle temporalité ? Quels financements ?
   b. Assurer l'articulation avec l'ensemble des schémas, contrats et autres dispositifs existants localement
4. **Mobiliser les forces vives du territoire**
   a. Construire une dynamique de participation citoyenne (expertise d'usage des habitants)
   b. S'appuyer sur un réseau partenarial structuré

TEMPS D'ECHANGES ET DE QUESTIONS

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

PACTE DES SOLIDARITÉS

OCCITANIE

RESSOURCES

- Rapport Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural, IGAS, 2010
- Méthodologie de diagnostic préalable à la réalisation d'une politique de lutte contre la pauvreté-précarité en milieu rural, Cap Rural et LER, 2021
- Livret Pauvreté et précarité en rural. Agir par le développement local et social, Cap Rural et LER, 2022
- En bref N° 4 / Lutter contre la précarité alimentaire en milieu rural : enjeux et initiatives inspirantes, Chaire UNESCO, 2024
- Rapport Action sanitaire et sociale : les initiatives des communes, IGAS, 2025
- Guide Pauvreté en milieu rural : regards croisés et pratiques inspirantes, DIPLP, 2025
- Recueil de bonnes pratiques, Lutter ensemble contre la pauvreté dans les territoires ruraux des Hauts-de-France, Préfet de la région des Hauts-de-France, 2025

Instructions interministérielles :

- N° DGCS/SD1B/SD5A/DIPLP/2024/86 du 12 juin 2024 relative à la mise en œuvre des Pactes locaux des solidarités pour l'année 2024.
- N° DGCS/SD1B/SD5A/DIPLP/2025/82 du 4 juin 2025 relative à la déclinaison territoriale du Pacte des solidarités pour l'année 2025 à travers deux démarches : les contrats locaux des solidarités conclus entre l'État et les conseils départementaux et entre l'État et les métropoles, et les Pactes locaux des solidarités menés avec les acteurs locaux

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

PACTE DES SOLIDARITÉS

OCCITANIE

MERCI
POUR VOTRE ATTENTION !

RETROUVEZ TRÈS PROCHAINEMENT LE REPLAY SUR :

WWW.VILLES-ET-TERRITOIRES.FR